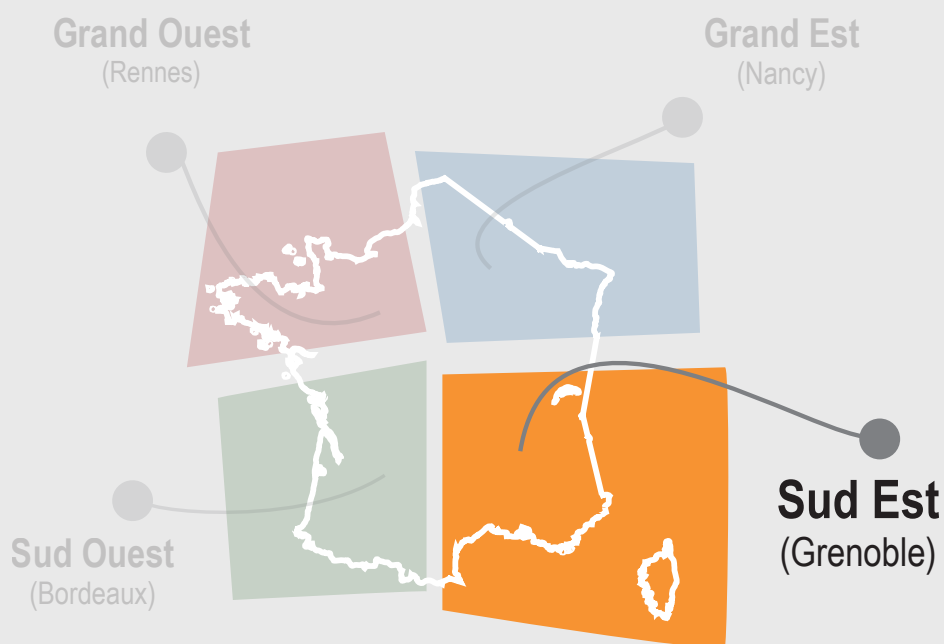




Territoires & ESS

Coopérer pour changer d'échelle !

Jeudi 12 septembre 2013

Grenoble

Rencontres inter-territoriales des collectivités locales
autour de l'économie sociale et solidaire

Actes des rencontres du Sud Est



GRAND LYON
communauté urbaine

Rhône-Alpes



isère
CONSEIL GÉNÉRAL



Pourquoi ces journées?

Christiane Bouchart, présidente du Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie solidaire (RTES)



“Ces rencontres ne sont pas une fin en soi, c’est une étape dans un processus de co-construction des politiques publiques, qu’on continuera à travailler ensemble lors d’autres journées.”

“**2013 est pour le RTES, et l’économie sociale et solidaire en général, une année charnière.** Le projet de loi présente cette ambition notable de faire reconnaître l’ESS comme une économie plurielle, un modèle économique créateur de richesse et d’emplois. Mais elle doit être améliorée, et c’est un axe qui a été soulevé par le réseau, notamment en ce qui concerne la place des collectivités dans le développement de l’ESS. L’ensemble des niveaux de collectivités peuvent et doivent participer à l’animation territoriale de l’économie sociale et solidaire, en lien avec les services de l’État.

Dans ce contexte, la coopération entre les échelons territoriaux est plus que jamais nécessaire. À la fois pour faciliter les initiatives des citoyens dans les territoires, pour conforter le développement des entreprises et des filières ESS et pour permettre un changement d’échelle de cette économie.

Le RTES a engagé un travail important avec les autres réseaux de collectivités : nous avons signé, en 2013, **une déclaration commune en faveur de l’ESS** avec l’Association des Régions de France (ARF), l’Assemblée des Départements de France (ADF), l’Association des Maires de France (AMF), l’Association des Maires de Grandes Villes de France (AMGVF), l’Assemblée Des Communautés de France (ADCF), rejoints par l’Association des Maires Ruraux de France (AMRF). C’est un engagement fort et affiché de cette volonté de travailler ensemble pour développer l’économie sociale et solidaire et la coopération entre les collectivités. L’un des engagements de cette déclaration est d’organiser, chaque année, un moment fort de visibilité et de réflexions sur l’ESS. C’est l’objet des rencontres nationales organisées le 26 juin 2013, à l’Assemblée nationale et qui ont rassemblé plus de 250 personnes. Elles ont montré l’importance de la coopération : nous devons être capables de mutualiser comme nous le demandons aux acteurs de nos territoires.

Pour enrichir et compléter cette journée nationale, le RTES, appuyé par les collectivités adhérentes sur les territoires, organise **4 rencontres simultanées à Nancy, Rennes, Grenoble et Bordeaux ce 12 septembre 2013.** Construites autour d’un même fil conducteur «Coopérer pour changer d’échelle», elles sont l’occasion de croiser les regards, les outils, les méthodes pour favoriser la coopération inter-territoires. Avec pour objectifs de favoriser l’interconnaissance entre les collectivités et d’identifier les facteurs de coopérations territoriales réussies.”

Avec près de 400 participants, une trentaine d’initiatives et témoignages présentés, des temps de travail collectif en ateliers et tables rondes, et une visio-conférence partagée entre les 4 rencontres, ces journées ont témoigné du formidable dynamisme de l’ESS dans les territoires et de l’implication forte des collectivités pour y contribuer.

Ces actes compilent le contenu de la rencontre du Sud Est, qui a eu lieu à Grenoble.

Pour aller plus loin

Retrouvez la déclaration commune en faveur de l’ESS, les propositions d’amendements du RTES, les retours de la journée nationale du 26 juin, les actes des 3 autres rencontres, la synthèse générale...

www.rtes.fr



Le RTES, c’est quoi ?



Né en 2002, le **Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES)** réunit des collectivités locales qui s’engagent autour d’une charte pour le développement de l’économie sociale et solidaire.

Il rassemble près de 110 collectivités, de tous échelons : conseils régionaux, conseils généraux, pays, intercommunalités, communes, ...

Les rencontres “territoires & ESS”

Cinq rencontres ont été organisées en 2013 : une journée nationale, à Paris le 26 juin, et 4 rencontres territoriales simultanément à Rennes, Bordeaux, Grenoble et Nancy, le 12 septembre.

La journée nationale a été co-organisée avec les réseaux nationaux de collectivités, ARF, ADF, ADCF, AMGVF et AMF, qui, à cette occasion, ont rappelé l’importance de ces temps forts pour l’ESS.



“Ces rencontres sont des moments forts de visibilité, de réflexions sur les politiques de l’ESS, politiques que nous impulsions avec force et conviction”, introduit **Christiane Bouchart**, présidente du Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire. “L’ESS irrigue la plupart des politiques publiques et ses modes de faire trouvent leurs déclinaisons dans toutes les compétences des collectivités : petite enfance, transport, culture, innovation, recherche... La mise en place de la politique nationale sur l’ESS, illustrée par le projet de loi, est un signe du changement d’échelle possible. Les collectivités ont un rôle décisif et une forte responsabilité dans le développement de l’ESS. Il faut que nous soyons en capacité de mutualiser, de coopérer, comme nous le demandons aux acteurs de nos territoires.”

“Nous avons ensemble un vrai challenge à relever”, constate **Marie-Guite Dufay**, présidente de la commission ESS de l’Association des Régions de France (ARF). “Celui de la construction d’une économie de l’après-crise fondée sur un système de partage et de coopération et mus par un souci de mettre l’homme au cœur des projets. Les projets doivent s’appuyer sur une collaboration entre acteurs de l’ESS, avec des acteurs de la recherche, de l’économie classique, avec par exemple les pôles territoriaux de coopération économique. Ces futurs pôles sont une déclinaison des pôles de compétitivité pour l’ESS. Les collectivités ont déjà l’habitude de travailler ensemble au sein de ces pôles de compétitivité, il faut aujourd’hui “accélérer la mue”. Pour l’avenir de nos territoires, il nous faut jouer le tiercé gagnant : ville (pour la proximité et la connaissance des besoins), département (pour sa responsabilité sociale) et région (qui par sa compétence économique peut avoir une ingénierie financière utile pour les acteurs de l’ESS.) Tiercé gagnant aux côtés de l’État.”

“Nous ne serons jamais assez nombreux pour nous occuper de l’ESS, quelles que soient les collectivités et les territoires”, souligne **Claudy Lebreton**, président de l’Assemblée des Départements de France (ADF) “Beaucoup de nos concitoyens qui n’ont plus confiance en la politique pourraient retrouver confiance dans nos capacités collectives à faire ensemble face aux défis auxquels nous sommes confrontés. (...) Plutôt que de penser global pour agir local, pensons aussi local pour agir global.”

“Si l’ESS représente environ 10% de l’emploi salarié en France, elle ne représente pas 10% des budgets dans les communes”, précise **Christine RATZEL-TOGO**, représentante de l’Association des Maires des Grandes Villes de France.

“Il faut que nous admettions, nous élus, que nous ne sommes plus les seuls détenteurs de l’intérêt général”, constate **Jean Girardon**, président du groupe de travail développement économique de l’AMF. “Et qu’il y a dans les territoires des femmes et des hommes qui recensent l’apparition de nouveaux besoins, avant même les élus, et qui veulent oeuvrer pour le bien de tous. La décentralisation n’est pas un gadget. Aujourd’hui, le lien entre les habitants et le territoire sur lequel ils vivent est essentiel. Et l’ESS permet de rendre compte de ce lien fort. (...) Dans ce monde qui évolue très vite, nous devons nous adapter. Les réseaux de l’ESS nous y aident grandement.”



Les objectifs du RTES :

- Promouvoir les initiatives des territoires, à travers des publications, un site Internet, l’organisation de rencontres...
- Valoriser auprès des institutions nationales et européennes la richesse des actions menées,
- Favoriser l’échange des bonnes pratiques, à travers des journées d’échanges et de débats, la mise en place de formations...
- Rechercher les conditions d’amélioration des politiques mises en œuvre.

La coopération territoriale

Éléments d'introduction par Danièle Demoustier, socio-économiste, maître de conférence à l'institut d'études politiques de Grenoble



S'il est acquis aujourd'hui que l'ESS est fortement ancrée localement, ça n'a pas toujours été le cas. Avant les années 80, l'économie sociale était pensée et développée par de grandes structures nationales, qui avaient quelques antennes locales. Avec l'essor de la décentralisation, la notion de développement local s'est progressivement installée dans les esprits et, avec elle, l'ESS s'est attachée aux histoires des territoires.

Deux freins : l'émiettement...

Le renouvellement de l'ESS depuis 30 ans est passé par la création d'une myriade de petites structures. Dans les années 80, il fallait 7 salariés pour créer une Scop. Aujourd'hui, 2 suffisent. Cet abaissement des seuils peut faire émerger entrepreneuriat et innovation, mais, dans le même temps, favorise la multiplication de petites structures qui se font plus ou moins concurrence entre elles et, du coup, se fragilisent. Dans l'ESS, il y a de très grosses structures, mais 80 % des emplois sont dans des micro structures. Et cet émiettement augmente considérablement les coûts de transaction.

... et la spécialisation des structures.

Généralistes dans les années 60, les associations se sont aujourd'hui spécialisées, voire ultra-spécialisées ; elles ont plus de difficultés à acquérir une vision transversale des besoins généraux du territoire. Or, les acteurs de l'ESS revendiquent d'être reconnus comme acteurs de développement territorial. S'ils ne veulent pas simplement être considérés comme des ressources, créateurs d'activités, il faut qu'ils acquièrent une vision globale de leur territoire.

La concentration comme solution ?

On évoque beaucoup le poids de l'ESS, il faudrait parvenir à parler de son influence sur le développement territorial. Or l'émiettement et la segmentation sont des freins à cette diffusion sur les territoires. Face à ce constat, une solution semble évidente : appliquer à l'ESS le modèle de la concentration. Mais ce dernier a un inconvénient de taille : plus les décisions se prennent loin, plus elles se prennent de façon technique, moins le bénévolat a sa place. La concentration appauvrit le bénévolat, qui est la base des dynamiques ESS et qu'il faut maintenir avec vigilance.

Coopérer et mutualiser

Si la concentration n'est pas la solution à toutes les problématiques, ce n'est pas le cas de la mutualisation et de la coopération. Elles sont de bons vecteurs, car elles permettent aux acteurs de garder leur autonomie en mettant en commun une partie de leurs moyens immobiliers, matériels, humains, financiers, commerciaux... Cette première étape de mutualisation de moyens peut amener à une mutualisation de projets. Ce n'est pas automatique : ce n'est pas parce que plusieurs associations sont dans des bureaux côte à côte qu'elles travaillent ensemble. Mais à partir du moment où elles mettent des moyens et de l'activité en commun, elles coopèrent plus facilement. Entre elles, mais aussi avec d'autres acteurs "hors ESS", attachés

à la vitalité de leur territoire, et avec qui des alliances peuvent être montées.

Accepter de prendre le temps

Les acteurs disent souvent « on est le nez sur le guidon, on n'a pas les moyens de consacrer du temps à se mettre autour d'une table », et les appels à projets lancés par les collectivités ne les y aident pas ; ils passent leur temps à courir après les financements. Or la coopération se base sur une donnée importante au sein de l'ESS : la confiance. Et la confiance prend du temps. Deuxième difficulté : les acteurs se représentent la coopération et la mutualisation comme une perte d'autonomie et une perte de l'appropriation de leur projet. Il faut changer ces représentations, produire des choses ensemble ne veut pas dire qu'on abandonne ses projets, ses réseaux, son engagement. Ceci dit, si les coopérations émergent lentement, c'est important qu'elles prennent leur temps pour qu'elles émergent de façon solide.

Les collectivités : médiateurs de territoire

Les collectivités publiques ont un rôle de « médiateur institutionnel ». Elles ne sont pas simplement des prescripteurs ou des financeurs, elles ont un rôle d'accompagnateur. À la fois de façon directe, en inscrivant et soutenant des formes de coopération dans des appels à projets ou des commandes publiques, et indirecte, par de l'information, de la formation ou de l'animation, rôle qu'elles endossent de plus en plus. Parce qu'elles sont censées avoir cette vision générale du territoire que les acteurs de l'ESS, compte-tenu de leur histoire et de leur origine, n'ont pas forcément.

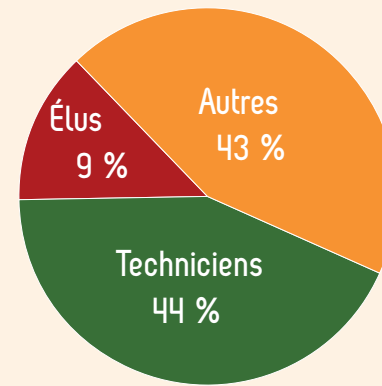
Décloisonner, coopérer, associer

Il faut que les collectivités changent de pratiques. D'abord en décloisonnant les services. Quand on fait du logement participatif par exemple, il faut toucher à plusieurs services, et l'ESS est le moteur de ce décloisonnement. Ensuite, les collectivités doivent coopérer entre elles. Elles doivent travailler en complémentarité, parce qu'elles ont chacune des compétences spécifiques, et en solidarité, pour construire ensemble des politiques cohérentes. Enfin, il est important d'associer les acteurs à la coproduction des politiques publiques. L'ESS, nouvelle politique, s'est le plus souvent construite en mettant les acteurs autour de la table. Au début, et c'est normal, les acteurs qui se mobilisent sont souvent liés par des conceptions affinitaires. Il est important ensuite que la collectivité élargisse ce groupe, pour éviter d'exclure certains pans de l'ESS. Beaucoup de politiques publiques se sont par exemple axées sur l'innovation sociale, avec une définition un peu restrictive, dans laquelle certains anciens acteurs de l'ESS ne se reconnaissent pas alors même qu'ils la pratiquent.

L'ESS comme vecteur de transformation

Nous sommes dans une période de transition dans laquelle l'ESS a un rôle à jouer. En lien avec les collectivités publiques, les acteurs peuvent montrer que se construit une nouvelle société à travers ces dynamiques, qui bousculent nos schémas précédents. L'ESS n'est pas simplement une somme d'entreprises qui ont des règles particulières, l'ESS c'est la socialisation de l'économie. Il faut que les acteurs de l'économie sociale et solidaire transforment leurs actions collectives, qu'ils aillent au-delà de leurs propres dynamiques, et que ça induise aussi une transformation de l'action publique. Pour que l'ESS soit perçue et vécue dans toute son ampleur.

Rencontre du Sud-Est



Co-organisateurs :

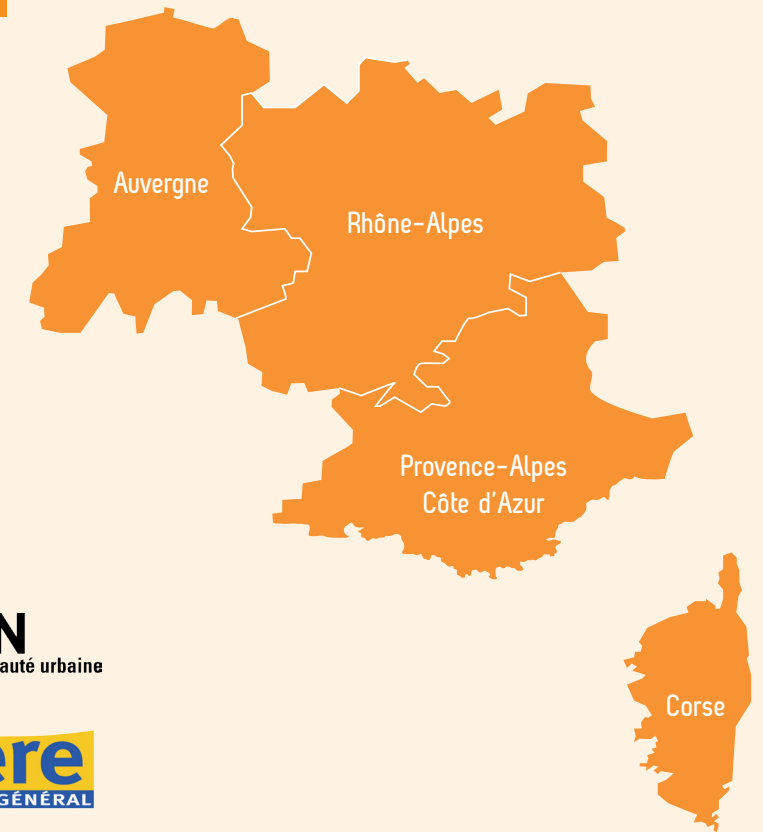


GRAND LYON
communauté urbaine

Rhône-Alpes
Région



isère
CONSEIL GÉNÉRAL



Le mot des administrateurs du RTES

Morad Bachir-Chérif, vice-président en charge de l'Économie sociale et solidaire, Grenoble-Alpes Métropole



“ Grenoble-Alpes métropole a, depuis de nombreuses années, investi le champ de l'ESS, étant même l'une des premières agglomérations à s'engager dans cette politique, il y a 10 ans, et à y dédier une vice-présidence. Nous n'avons pas attendu pour créer des liens avec les collectivités, et c'est particulièrement vrai entre la ville grenoble, la Métro, le conseil général et le conseil régional. **Les choses se font de concert, on essaie de mutualiser.** Essayons aujourd'hui d'enrichir et apporter à ce qui va être débattu au niveau national par les travaux de l'assemblée nationale. Nous nous réjouissons qu'il y ait un ministère de l'ESS, mais les collectivités territoriales, chevilles ouvrières des politiques ESS, ne sont pas suffisamment prises en compte. Enrichissons le niveau national de nos éléments de préoccupation sur ce manque. N'oublions pas que seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin.”

Cyril Kretzschmar, conseiller délégué du Conseil régional à la Nouvelle économie, Nouveaux emplois, artisanat, et à l'économie sociale et solidaire



“ **Il y a un esprit et une réalité de partenariat entre les communautés rhônalpines** qui sont engagées depuis de nombreuses années dans l'ESS. Ensemble, nous avons mis en place des outils (rencontres solidaires, plate-forme Internet...) et des initiatives croisées (appels d'offres communs, PTCE, ...). Tout cela est le résultat d'une vraie implication et d'un vrai engagement, à la fois politique et technique, au quotidien, et dans une implication plus militante au sein du RTES.

Chacun d'entre nous, chaque niveau de collectivités, chaque partenaire associatif, économique, chaque habitant, a son rôle à jouer dans le développement de l'ESS. Agir de manière efficace sur le développement humain dans les territoires nécessite que chaque acteur existe, porte son projet de manière libre et autonome, et que ces projets puissent cohabiter et se compléter. C'est un travail d'orfèvre, et les acteurs du développement économique local le savent puisque c'est leur travail au quotidien. C'est l'un des intérêts

de la famille de l'ESS, bien présente en Rhône-Alpes, et qui permet à tous ces acteurs de porter un projet fédérateur de transformation de société, plus fort que nos différends et nos distinctions. La région est en train d'achever le deuxième contrat sectoriel de l'ESS. D'ici le début d'année prochaine, nous aurons achevé trois années de travail commun, avec le soutien très actif de la CRESS, et serons engagés, dès le printemps, dans une nouvelle période de contractualisation 2014-2017 autour du développement de l'ESS.

Le projet de loi est une belle chose qui peut devenir à la fois une merveille comme un monstre : on compte beaucoup sur le travail des parlementaires, des groupes politiques et des rapporteurs.”

Pierre Ribeaud, conseiller général de l'Isère



“ Le Conseil général de l'Isère a mis en place une politique ESS en 2012 en s'appuyant sur les expertises du conseil régional, de la CRESS, de Grenoble-Alpes Métropole, de la ville... Pour construire une politique autour de l'économie, plutôt que du social, sachant que le champ du social était couvert par d'autres politiques.

Nous avons organisé notre stratégie autour d'un appel à projets, atypique car construit avec et s'appuyant sur les agglomérations. Après un travail assez technique et administratif, mais aussi très relationnel avec elles, nous avons lancé cet appel à projets commun. **Les résultats sont plutôt probants : en 2013, les projets déposés ont presque doublé.** Un résultat qui montre l'intérêt départemental de cette politique, le sens du conseil général relevant de l'aménagement du territoire et de la redynamisation de certaines zones. Les 24 projets, issus de coopératives, de SCOP, de SCIC ou d'associations retenus balaient des thématiques assez larges : déchets, services aux entreprises, circuits courts, insertion, agriculture bio... Les choix que nous avons faits ont été validés par un groupe représentatif de l'ensemble des collectivités impliquées et par l'Etat, ce qui a permis de prévoir un autre financement pour les structures qui émanaient de territoires avec qui nous avons une convention. Nous ne couvrons pas encore tout à fait l'ensemble de l'Isère mais demain, nous n'en serons pas loin. Il y a à la fois un intérêt manifeste pour ces structures (qui sont financées dans le fonctionnement comme l'investissement) et une reconnaissance du Conseil général et des collectivités impliquées. ”

Abderrahmane Djellal, Adjoint à l'économie, l'innovation, la recherche et l'insertion, ville de Grenoble



“La ville de Grenoble a mis au cœur de ses priorités l'ESS, non comme une politique à part, mais **comme une politique irriguant l'ensemble des politiques publiques** : en matière d'habitat (parcours résidentiel, habitats partagés,...), d'alimentation (jardins partagés...), d'emploi (clauses

d'insertion pour toutes les entreprises du territoire...). Nous cherchons à mettre la problématique économique au cœur du renouvellement urbain, en faisant de l'ESS le vecteur de transformation de l'habitat, de l'éducation, de l'économie... Grâce à la collaboration avec Grenoble-Alpes métropole et le conseil régional, par exemple, les hôtels Artis, portés par des acteurs de l'ESS, produisent des résultats assez intéressants. On aurait pu passer par du privé et lancer un appel à projets. Mais les collectivités doivent faire attention à ne pas miser que sur des appels à projets : ils créent de l'initiative, de la richesse, mais ne s'inscrivent pas dans le long terme. Il faut que les collectivités trouvent un moyen de pérenniser les actions qu'elles pensent utiles pour nos territoires. Je le dis avec force. Nous avons aujourd'hui des défis importants à relever collectivement, au-delà de nos territoires et de nos sensibilités politiques. Et la manière de coopérer est essentielle. Depuis de nombreuses années, des acteurs, innove partout en France. Il faut maintenant transformer ces innovations en vrai projet politique national : nous avons besoin de lignes directrices et fortes. Les collectivités, elles, doivent améliorer leur copie en matière de lourdeur administrative : les associations doivent rendre de plus en plus de comptes et subissent une pression au quotidien. Nous devons faire en sorte que les bénévoles qui s'engagent puissent continuer à le faire dans les meilleures conditions, sans avoir une épée de Damoclès sur eux. ”

Dounia Besson, vice présidente à l'insertion, l'emploi et l'économie solidaire, communauté urbaine de Lyon



“Depuis 2004, la communauté urbaine de Lyon mène une politique ESS qui part des territoires, notamment des territoires en politique de la ville. L'innovation sociale existe depuis longtemps dans l'agglomération lyonnaise. Quand je suis arrivée, en 2008, il était important de rendre lisible et visible ce qui se

faisait, de tisser les liens entre l'ESS et le développement économique conventionnel. Nous promouvons l'ESS, professionnalisons les acteurs, favorisons l'entreprendre autrement, avons développé des CAE, travaillons sur la définition de l'innovation sociale... Il est nécessaire de créer un dialogue entre les acteurs de l'économie classique et les acteurs de l'ESS. Nous avons co-construit notre plan de développement avec les acteurs de l'ESS de l'agglomération, constitués en groupes de travail. Nous sommes aujourd'hui à la deuxième phase : un comité de suivi qui réunit l'ensemble des acteurs évalue nos politiques. C'est important, il y a des discours, et la réalité des actes. En matière d'ESS, encore plus. Les équipes de la Communauté urbaine travaillent avec l'ensemble des territoires. Nous avons un formidable partenariat depuis 2 ans avec la région et la ville de Lyon, sur le soutien aux associations, le développement des circuits courts, du commerce équitable, des projets tels que le pôle d'innovation sociale dans le carré de soie à Vaux en Velin... **Tout l'enjeu est d'inscrire nos politiques ESS et de tendre vers une économie plurielle.**”

Olivier Veran, député de la 1ère circonscription de l'Isère



“Je suis impressionné par la mobilisation des élus. Nous allons avoir l'examen d'un texte de loi sur l'ESS, un grand texte, nous avons un ministère dédié à l'ESS, ce n'est pas courant et c'était indispensable. La loi a été pensée pour définir plus précisément ce qu'on entend par ESS, rassembler l'ensemble des

acteurs qui peuvent en faire partie, et notamment y intégrer des entreprises qui en sont exclues alors qu'elles participent pleinement par leur vocation sociale à ce tissu de l'économie sociale et solidaire. Le projet de loi insiste sur les problématiques de financement et traite également des maillages territoriaux, des pôles territoriaux qui existent déjà, des SCOP, dont on vise le doublement d'ici 5 ans, avec un objectif commun : créer de l'emploi. J'entends, c'est tout à fait normal, la volonté des collectivités de modifier et d'améliorer le texte de loi. Des démarches innovantes sont déjà en cours dans les territoires. L'innovation, et l'innovation sociale, est une arme de création massive d'emplois. J'entends également que vous souhaitez que nous nous dirigeons vers plus de mutualisation, c'est quelque chose que nous accueillons favorablement. J'entends aussi les mots “simplification administrative” et je pense qu'il serait intéressant dans ce projet de loi que nous portions une attention à cette question de la norme et de la charge administrative qui peut peser très lourdement sur les épaules des collectivités et sur les entreprises de l'ESS, jusqu'à parfois les décourager. Je prendrai connaissance des synthèses de cette journée, mais si vous avez des projets d'amendements, si vous avez des réflexions, des remarques, des coups de gueule ou des encouragements à faire porter à la représentation nationale, vous ne devez pas hésiter. Je vous remercie de cette invitation et me réjouis d'avance de cette collaboration que nous allons avoir ensemble, j'en suis convaincu.”

Table ronde 1 :

Mutualisation et coopération en matière de ressources humaines

Culture & Coopération : la mutualisation à géométrie variable

Colin Lemaître, coordinateur salarié du pôle Culture et Coopération

Créée en 2010, Culture et Coopération est un regroupement d'associations et de coopératives culturelles sur l'agglomération de Saint-Etienne métropole. L'une de ses missions est d'accompagner à la mutualisation de services, de compétences et de moyens entre les structures. Aujourd'hui, il regroupe plus d'une dizaine d'organisations, associations, coopératives, de tailles très diverses. L'ensemble des structures gère un budget annuel de 4 millions d'euros (avec 40% d'aides en subventions) et emploie près de 300 personnes à l'année, l'équivalent de 53 ETP. Reconnaissance de cette dynamique : Culture et Coopération a été identifiée comme pôle territorial témoin de coopération économique (PTCE) en 2011.



Un modèle “flexi-solidaire”

Culture et Coopération mutualise donc des emplois, mais surtout des compétences. “Nous sommes dans un schéma entre temps partagé, au bénéfice des adhérents, temps de fonctionnement, de l'outil coopératif, et temps projet, qui lui dépend du financement public ou privé en fonction des opportunités.” Un montage souple, que Colin Lemaître qualifie de “flexi-solidaire”, et inspiré par le modèle de groupements d'employeurs.

Mutualiser des emplois

En 2011, l'une des premières actions de mutualisation, basée sur un diagnostic réalisé avec les structures adhérentes, a porté sur les questions d'emploi. Les plus petites organisations sous-traitaient en effet certaines fonctions dont le volume n'était pas assez important pour remplir un emploi. Avec un problème récurrent : celui de la qualité d'intervention. “Sur les fonctions de gestion notamment, on avait affaire à des intervenants classiques, type experts comptables, appui en gestion sociale...”, explique Colin Lemaître. “Des intervenants qui n'avaient pas cultivé d'expertises sur nos champs d'activités, artistiques et culturelles.” Une étude de faisabilité sur la mutualisation de certains emplois, qui a duré 12 mois et qui a été financée en partie par le FSE, a été réalisée. Puis évaluée vis-à-vis de la pertinence du besoin (comptabilité, gestion des ressources humaines, sociales...), du volume d'activités possibles et de la participation des collectivités locales. Pour concrétiser et porter cette mutualisation, est alors créée, en 2012, l'Équipe Associée en Groupement d'Employeurs (EAGE). La première action entreprise dans la cadre de la structuration du PTCE était née.

“La particularité de Culture et coopération est qu'il peut donner naissance à de nouvelles structures en fonction des projets et des besoins”, constate Colin Lemaître. “Ça a été le cas pour EAGE, nous avons recruté 3 salariés à temps plein, en partagé avec certaines structures du pôle, mais pas toutes ; la coopération pouvant être à géométrie variable.”

Depuis, ces salariés œuvrent dans les différentes organisations pour s'occuper de la comptabilité, certes, mais apportent aussi et surtout conseils en matière de gestion fiscale ou économique. Car la demande du groupement d'employeurs était là : une recherche de qualité et d'accompagnement humain.

Des collectivités locales en appui

Pour la première année, EAGE affiche un ratio de 70% de ressources propres et 30% d'intervention des collectivités publiques, Région et Ville.

Côté Région, depuis plusieurs années, le service économique développe un programme d'aide à la mutualisation des emplois. Celui-ci a été enrichi par la direction de la culture qui s'est aperçue que la mutualisation d'emplois dans les activités culturelles pouvait rencontrer des freins liés à la spécificité de sa discipline. Un deuxième dispositif d'aide à l'emploi mutualisé dans les organismes culturels a donc été créé, piloté par un binôme direction de la culture/direction de l'économie, et a soutenu la démarche du pôle Culture et Coopération. (La direction de l'économie intervient en année 1 et la direction de la culture fait le suivi de l'intervention sur les années 2,3 et 4)

Côté Ville, Saint-Etienne est intervenue au démarrage de la création du groupe d'employeurs à travers son service économie, emploi et insertion. Un financement qui permet d'aller doucement vers la capacité des adhérents à prendre en charge intégralement les coûts de l'emploi mutualisé.

“Il s'agissait pour EAGE de constituer un fonds de roulement suffisamment important pour pallier d'éventuelles difficultés de la part des adhérents”, explique Colin Lemaître. “Les structures ont participé elles-mêmes au financement de ce besoin : elles ont fait des apports en fonds associatif, avec droit de reprise, à hauteur de 12000 €. Ces apports ont été complétés par une intervention du Crédit Coopératif et du réseau France Active.” Aujourd'hui, la structuration économique est assez saine ; pour preuve, elle a été capable de pallier les difficultés de paiement d'un adhérent pendant 6 mois.

C3R : la collectivité en facilitateur de mutualisation

Nathalie Monge, déléguée à l'économie sociale et solidaire, Grand Roanne Agglomération



Depuis juillet 2012, Roanne Agglomération a remplacé la collecte mensuelle des encombrants de son territoire par un service de ramassage à la demande. Ce nouveau service, initié et accompagné par l'agglomération de Roanne, est aujourd'hui réalisé par la SCIC C3R. Retours sur l'histoire d'une mutualisation réfléchie et vécue.

Phase 1 : enclencher le projet

“Au départ, le rôle de la collectivité a été un rôle simple, un rôle d’écoute”, entame Nathalie Monge. En 2008, en effet, des acteurs sollicitent l'agglomération pour les aider à trouver des gisements de matières premières pour le réemploi, la collecte et le recyclage de déchets. Puis, tout est allé très vite. La collectivité a mis en place des moyens humains (une chargée de mission), le projet est devenu un projet structurant de son programme ESS, et des cabinets sont venus accompagner la réflexion. “Cette sollicitation nous a permis de nous rendre compte qu'on avait un souci : on mettait tous nos encombrants en décharge...”, continue Nathalie Monge. “Pour mettre en place une solution de collecte d'encombrants sur le territoire, nous avons engagé une démarche de co-construction avec les acteurs.”

Phase 2 : changer de positionnement

Une fois le projet enclenché, le deuxième temps a consisté à confier une action d'intérêt général... à des acteurs de l'ESS. “Cette collecte d'encombrants était faite en régie et en interne”, explique l'élue. “Il fallait donc accepter qu'elle soit confiée à d'autres et qu'on leur fasse confiance. Montrer que les acteurs de l'ESS sont des professionnels en capacité de répondre à la qualité de service auprès de nos concitoyens. Je l'ai défendu et le défends encore avec force et vigueur, parce que j'y crois profondément.” Une SCIC a été créée, dans laquelle la collectivité est associée. “Dans un tel type de démarche de co-construction, la collectivité ne doit pas avoir un rôle intrusif”, insiste Nathalie Monge. “J'ai fait par exemple le tri de CV pour le poste de direction de la SCIC mais refusé de faire les entretiens. Il faut savoir rester à sa place. Ce n'est pas évident et demande à l' élu de se positionner autrement.”

Phase 3 : vivre la mutualisation

Roanne Agglomération termine aujourd'hui la construction d'un bâtiment pour accueillir une partie de la plate-forme C3R. Toutes les associations n'ont pas fait le choix d'y venir (pour des raisons pratiques), mais c'est aussi le parti pris de la collectivité : offrir la possibilité sans imposer. Côté ressources humaines, la mutualisation aussi s'invente et ne s'impose pas. “Cette mutualisation n'est pas formelle”, explique Nathalie Monge. “Les acteurs utilisent les moyens possibles en matière de droit du travail et de contractualisation entre eux pour répondre aux besoins qui évoluent au fil du temps. Un encadrant technique a eu un gros pépin de santé cet été, les autres encadrants, sur la base du volontariat, ont accepté de donner un peu de temps sur la plate-forme, le temps de trouver un remplaçant.” Mais cette mutualisation prend du temps et, volontairement, la colectivité limite la communication autour du projet. “Je me dis que les choses arrivent à un moment donné, il ne faut pas tout faire en même temps, déjà

apprenons à travailler ensemble, faisons en sorte que le projet soit blindé au niveau ressources humaines, qu'on trouve chacun notre place... Et laissons faire les choses.” Pendant la construction de la plate-forme, les SIAE du Ronnaïs ont également organisé des soirées pour promouvoir leurs activités auprès des entreprises « classiques » et montrer concrètement les mutualisations et partenariats possibles. Un premier événement a réuni une vingtaine d'entrepreneurs, le deuxième, une cinquantaine. “Tout ça s'est fait sans nous !” se réjouit Nathalie Monge. “Leur mouvement s'appelle l'ARPE, il n'est pas encore formalisé, et nous avons juste aidé au financement logistique de la soirée.”

Phase 4 : penser les perspectives

La Chambre de Commerce et d'Industrie a sollicité la plate-forme pour réaliser une étude de faisabilité de retraitement de plastique industriel. Une possibilité de développement de la plate forme qui permettrait la création de nouveaux emplois. Certains acteurs de la plate-forme ont aussi répondu, de façon commune, à un appel à projet d'écolabels. “Il y a une vraie dynamique qui s'est instaurée autour de ce projet sur le territoire, conclut Nathalie Monge. “La directrice d'une des structures m'a dit hier « On pensait que ça allait être compliqué, mais finalement quand on travaille avec des gens intelligents, c'est facile. » Ça a mis 3 ans, mais il faut donner le temps au temps, avoir confiance et réunir autour de la table des gens qui ont envie d'y aller.”



Les groupements d'employeurs

[Vincent Berthet, scop développement et humanisme]

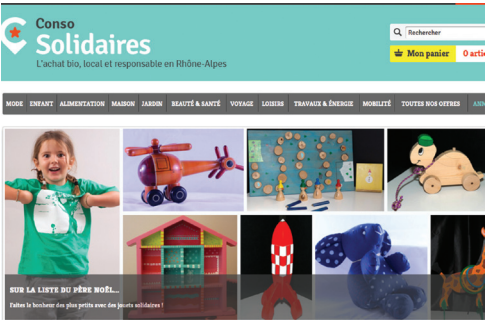
“Nous avons fait une étude sur les impacts des groupements d'employeurs pour leurs salariés, dans laquelle on constate que les collectivités, y compris les petites et moyennes qui en ont peut-être le plus besoin, sont très peu nombreuses et réticentes à entrer dans ces groupements d'employeurs avec des acteurs privés ou associatifs. Certaines collectivités facilitent parfois l'inventaire de l'offre des structures de l'ESS. Saint-Etienne métropole a, par exemple , réalisé un livret recensant les biens et services offerts par des structures d'insertion. C'est aussi une forme d'intervention de la collectivité.”

Table ronde 2 :

Mutualisation et coopération en matière commerciale

Conso solidaire : mutualiser pour mieux communiquer

Thomas Lacroix, Site consosolidaire



Le projet est soutenu financièrement par la ville et l'agglomération de Grenoble, la région Rhône-Alpes, et les fonds européens via l'Avisé. “Nous avons aussi besoin des collectivités dans leur rôle de prescripteur et de médiateur”, continue Thomas Lacroix. “On compte sur elles pour faire passer le message et faire la promotion de cette consommation différente.”

Le site a été ainsi été mis en place avec une entrée “grand public” et, grâce à un partenariat avec l'Avisé, a développé une partie “professionnels”. Car si le site offre aux acteurs de ESS un outil e-commerce pour vendre leurs produits aux particuliers, il leur permet aussi d'être référencé pour des demandes de devis ou appels d'offres d'acheteurs professionnels, collectivités, entreprises.... “L'enjeu est pour nous très fort”, répète Thomas Lacroix. “Le site doit permettre aux acteurs de l'ESS de valoriser leurs produits et services avec un outil professionnel. Pour qu'ils ne soient pas chacun dans leur coin avec leur support, plus ou moins bien fait, mais qu'ils aient un outil mutualisé, qui renvoie une image collective et positive du secteur, de ses produits et de ses services.” La partie “grand public”, qui existe depuis un an, référence une trentaine d'acteurs, l'objectif étant de passer à 150 d'ici fin 2013.

www.conso-solidaires.org - www.socialementresponsable.org (annuaire national de l'Avisé)

La Centrale des marchés solidaires : l'appel à projets qui mutualise

Bertrand Gonon, Saint-Etienne Métropole & Julie Champagne, Centrale des Marchés Solidaires



En 2010, Saint-Etienne Métropole lance sa politique ESS et s'inscrit dans une coopération avec la région Rhône-Alpes, avec qui elle conventionne. Coopération financière (la région soutient chaque action lancée dans le cadre du programme ESS) mais aussi coopération de « veille » : les services de région informent l'agglomération des actions ESS mises en place sur les autres territoires rhône-alpiens et ailleurs. Sur la base d'un diagnostic, l'agglomération co-construit avec 70 acteurs de l'économie sociale et solidaire un plan d'actions lancé en 2012. “Ce plan d'action a révélé un enjeu fort : la nécessité de permettre aux acteurs ESS d'assurer leur pérennité et leur développement dans le temps”, raconte Bertrand Gonon. “Face à la raréfaction des ressources publiques, il faut trouver des alternatives. Les acteurs ont identifié le fait qu'il fallait les accompagner sur d'autres logiques de recherche de financement” Un appel à projets est lancé avec deux critères principaux : le soutien aux projets permettant aux structures ESS de se pérenniser et se développer et, surtout, une contrainte de coopération en obligeant à des réponses collectives. “Parmi les dossiers déposés, 2 réponses collectives nous ont particulièrement intéressés [celles de l'association de Rues du développement durable et du pôle Culture et Coopération, et celle de l'Inter-Réseaux Associatifs de l'IAE]”, continue Bertrand Gonon. “Du coup, on est allés encore plus loin dans la demande de coopération en leur demandant de travailler ensemble sur un projet commun.” La Centrale des Marchés Solidaire était sur les rails.

De la transmission d'informations à l'accompagnement concret dans la réponse à un marché public, la centrale fonctionne depuis février 2013. “Un changement de mentalités dans la relation à la commande publique est en train de s'opérer”, explique Julie Champagne, de la Centrale. “Il faut casser les idées reçues des acteurs sur les marchés publics et les encourager à répondre en se groupant pour atteindre une taille un peu plus grande et conforter l'acheteur en face d'eux.” La Centrale organise par exemple des réunions collectives pour provoquer une rencontre entre acteurs qui ne se connaissent pas, en vue de répondre à un marché public éventuel. “On essaie de donner un exemple concret pour qu'ils se rendent compte de ce que ça peut être”, continue Julie Champagne. “Les acteurs nous sollicitent aujourd'hui pour qu'on aille chercher d'autres acteurs pour répondre avec eux. Ils prennent connaissance de ce que font, en terme d'activités, et de manière plus précise, leurs consoeurs et confrères.” Un service qui fonctionne bien mais qui n'a de sens que si les collectivités, en parallèle, sensibilisent leurs services à l'achat socialement responsable.

La boutique éphémère : de la mutualisation de moyens à la mutualisation de projets

Marie-Louise Gourdon, Vice-présidente en charge de la politique de la ville de l'emploi, de l'habitat et de l'ESS, Communauté d'agglomération Pôle Azur Provence



Dans le département des Alpes-Maritimes, trois collectivités affichent une politique ESS. Parmi elles, la communauté d'agglomération Pôle Azur Provence. *“Nous sommes partis de rien, nous avons juste essayé de faire exister la notion d'ESS sur notre territoire”,* raconte Marie-Louise Gourdon. *“Et nous avons rassemblé tout ce qui pouvait s'y apparenter.”* 70 acteurs ont été identifiés et font désormais partie de la dynamique. À l'interne, la collectivité travaille l'ESS en rapprochant les volets emploi, politique de la ville et développement économique (avant d'imaginer une potentielle délégation spécifique dans la future agglomération qui grossira de 23 communes). Elle a surtout conclu un CLDESS avec la région PACA, la CLE, la CRESS et l'APEAS pour un budget annuel de 70 000 €. *“Petit à petit, on a développé pas mal de choses”,* constate Marie-Louise Gourdon. *“Des rendez-vous d'échanges mensuels sur l'ESS, des jardins partagés, des plate-formes collaboratives, une démarche d'écotabellisation, le développement de la clause sociale dans les entreprises, une démarche d'achats responsables, un appel à projets... Informer, mutualiser, accompagner, promouvoir, sont nos objectifs en tant que collectivité.”*

Parmi ces actions : la boutique éphémère. L'idée était d'accompagner une couveuse d'activités, qui a une boutique dans le centre de Grasse, à partager ses locaux avec 5 de ses couvés pour développer sa visibilité en pleine période estivale. Ils ont mis en commun leur communication et ouvert la boutique à tour de rôle. Mais ce qui ne devait être qu'une expérimentation risque fort de durer.

“De la mutualisation des moyens, on va passer à la mutualisation des projets”, se réjouit Marie-Louise Gourdon. *“Les entreprises se sont aperçues qu'il était plus intéressant de travailler ensemble et veulent poursuivre l'expérience, et même s'ouvrir à d'autres. Ils réfléchissent aussi à d'autres formes de commercialisation (stands, itinérance...)”* Dans ce projet, la collectivité a joué un rôle d'impulsion, de médiation et d'accompagnement pour lequel elle a mis en place des outils spécifiques : instances d'évaluation, comités de pilotage, plannings partagés, règlement intérieur, conventions... En 2014, l'agglomération va organiser avec la région un salon de l'ESS. *“Mais notre projet « rêve », c'est l'idée d'un site physique. Un lieu spécifiquement dédié à l'ESS”,* conclut Marie-Louise Gourdon. *“Mais vu les prix du foncier, ce n'est pas encore dans nos moyens...”*. Qu'il s'agisse de logement social, de lien avec l'EPF, ou de se positionner en relais d'achat de foncier, cette réflexion, plus large, sur le foncier intéresse fortement la collectivité, qui devrait s'y pencher prochainement.

Ulissee : du groupement au PTCE

Laurent PINET, directeur général
& Jean-Jérôme CALVIER, Directeur général Adjoint, ULISSE



Ulissee, qui regroupe une structure d'insertion à l'activité économique et 2 structures associées, propose d'expérimenter la mise en oeuvre d'une filière de maîtrise de l'énergie dans les logements privés et publics, à

l'échelle du territoire de l'agglomération grenobloise. Parmi ses nombreux projets, elle propose le service Soleni, service d'accompagnement de ménages en précarité énergétique. *“L'innovation repose sur le fait que les conseillers qui réalisent un diagnostic socio-technique des familles sont en parcours d'insertion professionnel”,* explique Jean-Jérôme Calvier. *“Ce qui renforce la valeur ajoutée et l'efficacité du message, surtout quand on parle de changement de comportement ou d'usages à modifier pour faire face à la transition énergétique.”* Après deux ans d'accompagnement, Ulissee associe à ses réflexions les grosses entreprises du territoire (General electrics, Leroy Merlin...), des PME du bâtiment et des acteurs du monde universitaire et de la recherche. Avec comme objectif de bâtir une filière de formation professionnelle pour suivre l'accompagnement des ménages. L'idée d'un PTCE était née. *“C'est là où la collectivité a un rôle important”,* rappelle Laurent Pinet. *“Un rôle de coordination, d'animation des acteurs, et une possibilité de s'investir, pas seulement financièrement, dans la gouvernance de projets type SCIC ou PTCE.”*

Ce projet développé en interconnexions a une ligne directrice : la transversalité. Car si le pôle a pour objectif de rassembler des acteurs différents (ESS, acteurs publics, entreprises, universitaires...), il pourrait dans le même temps permettre de mettre en dynamique différents services de collectivités et les décloisonner. *“L'enjeu de l'ESS est aujourd'hui dans sa capacité à mobiliser en transversalité tous les champs de compétences de collectivités : insertion, emploi, développement durable, énergie...,* conclut Laurent Pinet. *On est au carrefour de ces préoccupations.”*

Premiers retours de l'étude PTCE

En mai 2013 le RTES a engagé une étude sur le rôle des collectivités dans les dynamiques des pôles territoriaux de coopération économique, avec le soutien de l'Atelier Coopératif. L'occasion d'en faire les premiers retours !

Constats :

- **une réelle dynamique** d'émergence des PTCE sur le territoire national,
- **une forte, voire très forte présence des collectivités** (plus de 90% des projets ont la présence des conseils régionaux, intercommunalités puis conseil généraux puis communes)
- **la coopération n'est pas naturelle**, elle est fonction des postures et pratiques des acteurs entre eux, des collectivités, en interne (transversalité entre services), entre collectivités (articulation des politiques publiques), et dans leur relation avec les acteurs.
- **l'existence d'un leadership est essentiel**. Il peut être individuel ou collectif, issu de la société civile, des acteurs associatifs...
- **la coopération s'accompagne** : elle nécessite une réflexion stratégique partagée et nécessite des compétences, notamment en animation
- **la coopération prend du temps**.

Les collectivités interviennent :

- **à différents moments**, dans l'amorçage, le développement, la pérennisation...
- **dans différentes postures** : initiative, soutien, proximité, co-construction (qui n'est pas toujours le réflexe dans la construction des projets).
- **de différentes façons** : apports en compétences, apports en nature, investissement immobiliers, prêts, mise en réseau, médiation, ... Parfois du soutien financier. (mais faible)

Table ronde 3 :

Mutualisation et coopération en matière financière

Énergie partagée : la finance au service des territoires

Marc Mossalgue, Directeur d'énergie partagée



Saviez-vous qu'en Allemagne, 50 % de l'électricité d'origine renouvelable provenait d'installations détenues et financées par les citoyens ? Une situation que vise “Énergies partagée”, association qui agit pour l'émergence de projets d'énergie renouvelable détenus, maîtrisés et financés par les citoyens. *“En France, la plupart du temps, les développeurs et industriels en énergies renouvelables s'implantent sur les territoires sans demander l'avis ni du territoire, ni de la collectivité”,* constate Marc Mossalgue. *“Notre objectif est de pouvoir redonner aux citoyens et aux collectivités la possibilité de développer et bénéficier de ces énergies, en les relocalisant.”* L'association a par exemple accompagné des habitants du Morbihan il y a dix ans pour développer un parc éolien. Aujourd'hui, ce projet, maîtrisé par le tissu local, sort de terre.

“On a confisqué aux collectivités cette capacité de gérer l'énergie”, rappelle Marc Mossalgue. *“Avant la guerre, chacune des communes avait ses propres capacités de production, de distribution, et son réseau. Chacun la gérait avec sobriété. Après la guerre, EDF a été mis en place pour simplifier, formaliser le service et alimenter chacun en électricité. Résultat : les collectivités ont perdu le lien avec l'énergie.”*

Pour faciliter l'investissement citoyen, Énergie partagée a également créé un fonds d'investissement solidaire, dans lequel chaque épargnant peut flécher son investissement. Né en 2010, il compte déjà 4 500 000 € pour 2300 souscripteurs (en moyenne 2000 € par souscription)

“Avant tout, la collectivité doit reprendre en main et maîtriser son foncier”, conclut Marc Mossalgue. *“Elle peut ensuite agir de différentes manières, en favorisant, par exemple, l'émergence d'initiatives, en repérant des personnes moteurs, (élus, techniciens, citoyens...), en lançant des appels à projets, en mettant à disposition des toitures sur les écoles, gymnases, en s'impliquant dans la structure (SCIC ou SEM)... Elle peut aussi se regrouper avec d'autres collectivités, pour construire une dynamique à l'échelle d'un bassin de vie, ou en favorisant l'émergence de réseaux régionaux, comme c'est le cas en Rhône-Alpes ou en PACA.”*

Les avantages pour la collectivité :

- la fédération autour d'un projet favorise généralement son acceptation,
- le financement citoyen est un complément financier pour les collectivités,
- l'installation, les études, la maintenance, le démantèlement du site sont sources d'emplois locaux

France Active : organiser la gouvernance territoriale

Laurent Duclos, chargé de mission MCAE Isère Active



Depuis plusieurs années, les collectivités et investisseurs privés travaillent ensemble pour coordonner leurs interventions financières. Des tours de tables où se retrouvent l'Etat, les collectivités locales, France Active et d'autres financeurs, sont constitués autour de problématiques et enjeux (SIAE...) *“On travaille ensemble physiquement, on partage nos avis sur les situations et on met en commun nos différents regards et diagnostics”,* explique Laurent Duclos. *“Chaque structure peut ainsi présenter son projet, la façon dont elle se voit surmonter les difficultés, ses besoins en financements, et se confronter à nos expertises”*. Avec l'idée d'identifier et d'exprimer collectivement les enjeux sous-jacents pour les collectivités et pour les territoires. S'esquissent alors des stratégies financières et des logiques d'animation de territoire. Et c'est là le but, si les diagnostics et les outils existent en matière de financements, il manque une chose essentielle : la gouvernance territoriale.

“Aujourd'hui, l'ESS a besoin de capitaliser, de construire des fonds associatifs, de consolider ses trésoreries, d'investir plus largement”, conclut Laurent Duclos. *“Or, les finances publiques sont réduites. Il faut donc construire des gouvernances, et c'est en partie le rôle de la collectivité. Il faut réussir à mobiliser le territoire dans son ensemble, de la petite commune à la région, les investisseurs et les donateurs privés qui garantissent un fort ancrage local”*.

De l'importance de l'accompagnement

La mobilisation de collectivités sur les questions financières ne fait pas tout. Roanne Agglomération a monté avec la région Rhône-Alpes et la Nef un dispositif “Prêt de chez moi” pour financer des projets locaux. Les épargnants ont répondu présents. Ce qui n'est pas le cas des projets... *“On était dans la même situation à énergies partagées”,* rebondit Marc Mossagie. *“On pense souvent que l'obstacle financier est le frein principal, mais c'est l'accompagnement du projet techniquement et humainement qui est décisif. Mobiliser des fonds ne suffit pas, il faut accompagner l'émergence et la maturation des projets qui pourront être financés.”*

Mutualisation immobilière : les tendances / Julie André, CRESS Rhône-Alpes



“Les collectivités locales sont encore frileuses”, regrette Julie André. “Elles peinent à faire confiance aux acteurs de l’ESS quand ils arrivent avec un projet de rénovation urbaine, ou qui donne une nouvelle dimension ou vocation à un lieu. Alors qu’il faudrait avoir le plus possible d’a priori positif sur ces projets transversaux atypiques.”

- En matière de coopération immobilière, deux tendances en région sont observées :
- **le passage du faire avec au faire ensemble.** Les acteurs qui s’étaient réunis parce qu’ils avaient besoin de locaux évoluent vers des logiques de coopération. Avec l’envie de rester maîtres de ces projets communs... **Et la difficulté pour la collectivité de s’y trouver une place.**
 - **l’ouverture au territoire.** Les acteurs veulent avoir un impact sur le territoire sur lequel ils s’installent, s’y investir, y vivre. Bref, y être citoyens.

Deux exemples en Rhône-Alpes

- Le collectif **Ruedudeveloppementdurable** à St Etienne a pris en main la question du renouvellement urbain en centre-ville : en montant une foncière ouverte aux citoyens et aux entreprises de l’ESS, il rachète des locaux pour en faire des lieux mutualisés, des jardins partagés, des lieux d’accueil d’artisans d’arts... Le collectif a même en projet la création d’une salle de sport à énergie positive qui permettrait de fournir de l’électricité à cette partie du quartier.
- Le réseau **ITES**, réseau de Coopérative d’Activités et d’emploi, fait l’acquisition de lieux, dans des zones parfois isolées, pour offrir aux salariés des possibilités de télétravail. Les objectifs : sortir de la logique verticale et maintenir l’activité sur les territoires.

Le Tiers-Lieu La Coop – Grenoble / Sylvain Bouchard, Scop La Peniche



“On avait en tête les projets Artis et le Woopa (voir page suivante) quand on a commencé à réfléchir sur le projet”, raconte Sylvain Bouchard, de la Scop la Péniche qui porte le projet du Tiers Lieu de la Coop. “On a monté un groupe de structures intéressées pour investir et s’investir dans un lieu.” 3 ans plus tard, 4 structures font partie de l’aventure : la Scop La Peniche (web participatif et évènementiel), enercoop Rhône-Alpes, la Scop Projeo (Bureau d’études environnemental) et un cabinet d’architecte. L’idée : racheter une halle industrielle à Grenoble, dans un quartier en pleine mutation (Bouchayer-Viallet), quartier qui accueillera notamment la Chambre des métiers, une salle de concert, des bureaux, le centre national d’arts contemporains, des logements... Le Tiers-Lieux serait composé de bureaux, d’espaces de coworking, d’un restaurant... Et serait surtout un lieu vivant et ouvert à tous les acteurs, ESS ou non, histoire de favoriser les émulations et échanges de pratiques.

Côté investissement, le rachat de cette halle a pu se faire grâce à un appel à projet auquel les structures ont répondu. Particularité de celui-ci ; il n’était pas forcément destiné aux acteurs de l’ESS. “La montée en gamme des acteurs de l’ESS est intéressante ; il y a 10 ans, on aurait fait cette proposition, je ne pense même pas qu’on aurait été reçu par les élus de la SEM (NDLR : aménageur de la ZAC concernée)”, constate Sylvain Bouchard. “Notre projet était celui qui proposait le moins d’investissement financier pour racheter le lieu, parce qu’on y prévoyait d’investir beaucoup en terme de rénovation, de performance énergétique. Le projet, sa dynamique, les acteurs ont convaincu.” Le conseil régional et l’agglomération ont eux aussi donné un coup de pouce financier. “La particularité des structures coopératives est qu’elles ont des fonds propres”, continue Sylvain Bouchard. “Les excédents dégagés au fil du temps sont mis en réserve impartageable et ces petites marges d’investissement, mutualisées, deviennent des apports intéressants pour les banques et les collectivités.” L’investissement est important mais, et les projets Artis l’ont expérimenté, ce qui prime dans ce type de lieu, c’est son animation. La Coop a pour ambition de travailler en synergie et/ou complémentarité avec les acteurs environnants, sur la restauration par exemple, en mutualisant l’approvisionnement. La dynamique est déjà en place : depuis mars, des ateliers de travail rassemblent habitants et acteurs autour du projet.

Intégrer les projets dans les territoires

“Le projet est à proximité d’un projet beaucoup plus vaste sur la presqu’île scientifique, contextualise Morad Bachir-Chérif. “Si aujourd’hui les acteurs de l’ESS et les acteurs culturels font partie intégrante de l’ensemble du dispositif, il y a quelques années, on n’aurait même pas songé une seconde à inclure ce type d’activités.” C’est là où les collectivités ont un rôle à jouer : elles ont une vision globale des enjeux de leur territoire et peuvent imbriquer avec intelligence les différents projets. “La question du maillage territorial est très importante”, conclut Sylvain Bouchard. “Il y a un gros travail de communication, d’échanges, de relationnel... Ça permet de valoriser l’ESS, et pour ça, les collectivités locales sont essentielles.”

Les hôtels “Artis” – Grenoble

Morad Bachir-Chérif, vice-président en charge de l’Économie sociale et solidaire, Grenoble-Alpes Métropol

“Pour des projets comme Artis 1 ou Artis 2, acteurs et collectivités se sont engagées ensemble”, démarre Morad Bachir-Chérif. “Une collectivité seule n’aurait pas pu endosser l’investissement financier.” L’hôtel d’activités Artis Fontaine, c’est 3700 m² dédiés à l’innovation sociale et à l’artisanat, 20 structures, 105 emplois et un taux de remplissage de 95 %. Ce projet de mutualisation immobilière est né d’un constat : les acteurs et artisans avaient des difficultés à accéder à des locaux à des prix abordables. La collectivité peut financer le fonctionnement des associations en subventions, mais cette “perfusion” n’est pas pérenne. “L’idée est de créer un modèle économique qui permette aux structures, par l’accès à des loyers abordables, d’avoir la possibilité de réfléchir à un projet à long terme”, constate Morad

Si les investissements des collectivités ont été lourds au démarrage, aujourd’hui les loyers auto-finencent le fonctionnement. Un fonctionnement qui se rode : la gestion des lieux est réalisée par un bailleur social, un comité d’agrément sélectionne les nouveaux arrivants, une association anime le dispositif.

“Reste aujourd’hui à travailler la mutualisation”, complète Morad Bachir-Chérif. “Les intentions (mutualiser, coopérer,...) ne se vérifient pas forcément dans la réalité. Chacun a le nez dans le guidon et défend son modèle. Il est fondamental que les acteurs s’approprient ensemble le dispositif. C’est grâce aux acteurs qui animent Artis Fontaine qu’on a pu créer l’évènement Yess sur Grenoble qui a eu un retentissement important (20000 pers sur 3 jours). Ça se fait petit à petit.” La bonne évaluation du projet a néanmoins conduit à développer deux autres hôtels d’activités sur d’autres territoires. Avec, pour eux aussi, des investissements lourds pris en charge par l’ensemble des collectivités (région, europe, conseil général, collectivités locales...) et un même objectif : mutualiser pour donner un coup de pouce au développement économique local.



Le projet “Woopa” – Lyon

Dounia Besson, vice présidente à l’insertion, l’emploi et l’économie solidaire, communauté urbaine de Lyon



Projet emblématique, le bâtiment à énergie positive « Woopa » a l’ambition de devenir la vitrine française du mouvement coopératif et de l’économie sociale. Ce projet de grande taille a pu voir le jour grâce aux contractualisations qui ont scellé les partenariats politiques et financiers entre collectivités et, en parallèle, au long travail d’impulsion des acteurs de la société civile (mouvement coopératif, URSCOP, CAE...). “Il faut leur rendre hommage”, intervient Cyril Kretzschmar. “Pendant des années, ils ont poussé, patienté et essayé de se retrouver dans les turpitudes entre l’agglomération et la région.”

“Aujourd’hui, les acteurs sont là, la Nef, l’UREI, les têtes de réseaux de l’ESS...” constate Dounia Besson. “Mais, et c’est mon avis personnel, le projet doit renforcer son ouverture sur le territoire. La deuxième phase consistera à faire en sorte que les acteurs s’approprient le lieu, mutualisent les services et s’ouvrent à l’extérieur.” Un enjeu de taille dans un territoire à l’histoire particulière, riche en ESS, mais méconnue de ses habitants et des entrepreneurs. Un travail de fond est déjà mené avec la commune de Vaux en Velin.

Intégrer les projets dans les territoires

“La relation entre la population et ces lieux est encore distendue, ça suppose qu’on investisse la question de la présence des services publics. Au sens large. Accompagner les créateurs, c’est un service public. Il faut que ces lieux qui émergent (à Saint Etienne, à Grenoble, Lyon, en Bretagne et en Lorraine, des espaces où on peut s’accouder à un comptoir...) soit encore plus accompagnés : il faut que ce soit une stratégie beaucoup plus explicite des collectivités et de l’Etat.” (Cyril Kretzschmar)

Retours d'ambiance des territoires

En début d'après-midi, pendant 45 minutes, une visio-conférence a connecté les 4 territoires. Le temps pour chacun de ressentir les ambiances des 3 autres rencontres, et l'occasion de donner la parole aux présidents ou maire des collectivités accueillantes ou co-organisatrices éparpillés aux quatre coins de France. Petit tour d'horizon des thématiques et enjeux abordés pendant la matinée, à travers la voix des élus rapporteurs.

Grand Ouest

Laurence Fortin, Conseillère régionale de Bretagne déléguée à l'ESS



Près de 50 personnes, issues de conseils régionaux, conseils généraux, communautés de communes, mairies, ont participé aux ateliers de la matinée du Grand Ouest. La consigne était simple : être transparent sur les réussites et difficultés rencontrées et éviter la langue de bois.

En configuration type « World café », les participants ont planché par groupe de 6 sur 3 questions : que signifie collectivités et ESS ? Comment mieux travailler ensemble ? Et quelles propositions pour avancer ?

De ces échanges riches sont ressortis plusieurs points forts :

- la nécessité d'une volonté politique forte, à échelle locale comme régionale,
- l'importance de la sensibilisation des élus et techniciens, qu'ils fassent partie de l'ESS ou non,
- la nécessaire répartition des rôles et la coordination des politiques (l'importance des régions ayant souvent été reconnue)
- l'intégration de l'ESS dans les schémas et politiques économiques, avec des politiques de soutien à l'innovation sociale

“Les politiques de l'ESS seront efficaces si elles sont co-construites avec les acteurs.”

L'ESS est un secteur riche ; ses politiques seront utiles et efficaces si elles sont co-construites avec les acteurs.

Sud-Ouest

Bérénice Vincent-Delpeyrat, Vice-présidente du Conseil régional d'Aquitaine, en charge de l'économie solidaire et de l'innovation sociale

Tous les échelons de collectivités étaient présents dans le Sud-Ouest. Les questions de la coopération, de la démocratie, de la transversalité, des usages avec les acteurs et les citoyens ont sous-tendu les échanges de la matinée.



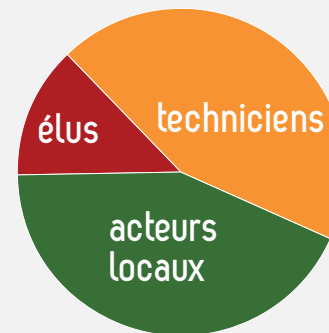
“Le statut d' élu demande de conjuguer performance et philosophie”

Des interrogations auxquelles doivent répondre des éléments d'autant plus pragmatiques et pertinents. Quels leviers ? Quels modes de fonctionnements ? Quels moyens ? Quels écueils ? Les politiques d'ESS doivent elles-mêmes incarner les valeurs de l'ESS dans leur manière d'être et de travailler.

En Corrèze, par exemple, la transversalité et l'implication des services se traduit par une ligne budgétaire partagée. Il faut sortir des fourches caudines habituelles, inventer de nouveaux modes de décisions et les intégrer dans les documents de planification, les schémas de développement, les projets européens, les schémas régionaux... et donner de la visibilité à l'ESS.

L'économie sociale et solidaire est un mouvement ascendant, territorialisé, qui concerne tous les acteurs, usagers, politiques, habitants. Les élus le sont au service des habitants et des territoires ; un statut qui demande de conjuguer performance et philosophie. Et l'ESS les y aide beaucoup.

378 participants



160 collectivités mobilisées



Nord-Est

André Corzani, vice-président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, délégué à l'économie solidaire



“Les collectivités doivent se considérer comme des acteurs locaux”

Plus de 160 participants, chefs d'entreprise, porteurs de projets, collectivités ont assisté aux débats de la matinée du Grand-Est.

Répartis en 4 groupes, ils ont travaillé sur 5 thèmes : la créativité, les dynamiques territoriales, la mobilisation des moyens et la notion du local-global. 3 idées fortes ont été dégagées :

- la volonté politique, que l'ensemble des collectivités doit porter. Même si une loi la renforce à échelle nationale, elle n'a pas vocation à tout régler. C'est ce qui constitue l'essence même de l'ESS : la nécessité de réfléchir dans et en dehors du cadre.
- redonner à l'audace ses lettres de noblesse : tâtonner, expérimenter, chercher, et se donner le droit à l'erreur.
- le décloisonnement des services et des champs de l'ESS.

Les collectivités, nationales, régionales, départementales, locales, doivent se considérer comme des acteurs locaux pour être en capacité d'apporter des réponses aux porteurs de projet de leur territoire. Territoire étant vécu comme le lieu vecteur, où il y a rencontre, articulation, efficience entre l'idée, les partenaires que nous fédérons et la consistance que nous donnons à l'ensemble. Oui, ça marche, oui, nous dégageons des espaces nouveaux. Et oui, l'ESS est bien incontestablement un modèle économique à part entière et a raison de se revendiquer comme tel.

Sud-Est

Dounia Besson, vice-présidente à l'insertion, l'emploi et l'économie solidaire, communauté urbaine de Lyon



“La coopération ne se décrète pas, elle prend du temps et demande de la confiance.”

La journée, très riche, du Sud-Est a démarré sous forme d'ateliers et tables rondes. Des débats sont ressortis plusieurs points :

- **le rôle fondamental**, qui n'apparaît pas dans le projet de loi, que doivent jouer les collectivités à tous les niveaux, conseils généraux, conseil régionaux, agglomérations, futures métropoles. Un rôle qui peut être celui d'animateur, de médiateur ou de facilitateur, avec pour objectif de permettre aux acteurs de s'organiser et de se professionnaliser.
- **l'importance de décloisonner** les services au sein des collectivités et au sein des familles de l'ESS. L'économie sociale et solidaire doit irriguer, de façon transversale, toutes les politiques publiques.
- **l'emploi**, et notamment les emplois d'avenir qui peuvent être un levier important pour les structures de l'ESS. Ces contrats étant éligibles en priorité pour les jeunes issus des quartiers en CUCS, un travail de fond sur les représentations de ces publics et sur les parcours de formation pourra être réalisé (avec la Région notamment).

La coopération ne se décrète pas, elle prend du temps, demande de la confiance, se construit petit à petit. Si la future loi apporte un cadre général, l'ancrage territorial de l'ESS ne pourra exister sans les collectivités et les citoyens.

Coopération territoriale : qu'en pensent les élus ?

À l'image de ce qui fait la force du RTES, la visio-conférence a donné la parole aux représentants des différents niveaux de collectivités impliquées dans ces journées : conseil régional, général, communauté urbaine, commune... Présidents et Maire se sont connectés le temps d'un échange sur leur vision des politiques d'ESS et leur mise en oeuvre dans les territoires.

Jean-Paul Bachy, président du Conseil régional de Champagne-Ardenne



“ L'ESS favorise la création ou la reprise d'activités. Or plus du tiers des artisans et de petites entreprises sont en phase de recherche de repreneur. La reprise d'une PME par ses propres salariés se développe et permet de faire face au risque de disparition de ces activités.

Le développement des formules associatives, coopératives, mutualistes..., touche tous les territoires (urbains et ruraux) et tous les secteurs d'activité. Ces modèles répondent aux besoins des habitants, auxquels l'économie de marché traditionnelle ne répond plus, et s'inscrivent dans un état d'esprit : celui de la proximité.

L'ESS est également un outil de réinsertion pour les populations en difficulté et exclues de l'activité. Les systèmes associatifs ou coopératifs facilitent les parcours de transition professionnels et certaines structures (entreprises d'insertion, associations intermédiaires...) ont pris une très grande importance aujourd'hui.

L'ESS, parce qu'elle est à mi-chemin entre le public et le privé, a besoin de s'appuyer sur les élus et les collectivités pour progresser et se renforcer. Les régions y ont une mission particulière, qui doit sans doute être encore renforcée, de pilotage du développement économique. Les préfets sont les garants de l'application de la loi républicaine, mais, si on croit en la décentralisation, il est nécessaire qu'un jour soit enfin créé un nouvel équilibre entre l'Etat central, ses représentants sur le terrain et les élus légitimement reconnus par le suffrage universel.”

L'ESS en Champagne-Ardenne

Les Assises régionales de l'ESS, organisées tous les 3 ans, permettent de bâtir le programme pluriannuel d'actions, qui s'articule autour de trois grands axes : rapprocher les acteurs (soutien aux têtes de réseaux, appui à l'émergence de PTCE...), accompagner les porteurs de projets (appui à l'émergence et à la création de projets, formation, filière universitaire,...) et ancrer l'ESS dans les territoires et dans les différents domaines (agriculture, énergies renouvelables...)

Michel Dinet, président du conseil général de Meurthe-et-Moselle



“L'effet réseau, qui est ici en train de s'amplifier, est extrêmement important. Les micro-initiatives et petits projets font progressivement sens et efficacité avec quelques éléments de conviction et de principes. Il faut arrêter de courir derrière la compétence ; le chef de file en économie est la Région, autour de laquelle il faut articuler les actions, tout comme le chef de file dans le domaine de la solidarité,

le Département, doit articuler son action avec les régions (sur la formation professionnelle par exemple). Ces méthodes de travail sont extrêmement importantes à rappeler : elles relèvent de la gestion de la complexité. Cette articulation contribue à mobiliser l'ensemble des partenaires et à les mettre en synergie autour de 3 principes propres aux collectivités : la transversalité, la mobilisation citoyenne et la territorialisation.

La question des territoires

Les territoires ne sont pas seulement les périmètres de pouvoir, délimités par les collectivités : ils sont des périmètres de construction de

Exemples en Meurthe-et-Moselle

Les “petits déjeuners du développement local” permettent aux acteurs d'échanger autour de leurs projets et de leur territoire de façon conviviale. L'objectif : constituer un effet réseau et “faire apparaître l'envie de faire les choses”.

Des comptoirs de l'ESS ont été mis en place dans chaque territoire de vie : chacun peut s'y accouder (au sens littéral du terme) autour d'un café pour discuter, feuilleter les documents mis à disposition... “*Nous partons du principe que chaque idée doit être accompagnée et soutenue*”, explique Michel Dinet. “*Même si ça ne marche pas. Nous devons construire progressivement un mode de travail et d'économie qui soit dans la qualitatif plus que dans le quantitatif.*”

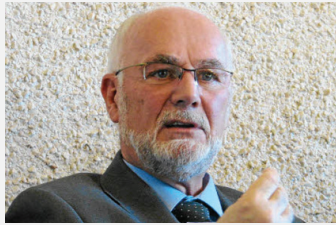
projets qui permettent de traiter, dans la globalité, les questions sociales en même temps que les questions de services, de culture... Il n'y a rien de pire que l'idée d'un développement social et solidaire considéré comme pouvant être bâti hors sol : la proximité et l'ancrage territorial sont extrêmement importants. La territorialisation n'est pas uniquement une question de pouvoir ou d'organisation, mais surtout une rencontre entre les projets, ascendante et descendante, articulés par contrat.

La transversalité

La transversalité doit concerner toutes les politiques, y compris les dispositifs proposés contractuellement par le niveau national. Par exemple, le développement des emplois d'avenir ne peut pas être traité sous l'angle unique du volet social de l'emploi, mais doit être réfléchi avec la question de la relation entre la personne, son projet et le territoire.

La question citoyenne

La mobilisation citoyenne est essentielle ; l'économie solidaire n'existe et n'existera pas s'il n'y a pas d'initiatives locales portées par les habitants, accompagnées par une ingénierie de territoire. Pour que cela fonctionne, il faut avoir l'audace d'imaginer que les temps de parole sont fondamentaux : ils conduisent à l'action à partir d'une dédramatisation de la connaissance mutuelle.”



Jean-Louis Tourenne, président du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine

“Pour des collectivités telles que les conseils généraux, s'inscrire dans l'ESS n'est pas seulement un choix, c'est une obligation. L'ESS n'est pas seulement une nouvelle organisation de l'économie, une nouvelle place donnée au salarié dans l'entreprise avec la possibilité de s'y exprimer et d'exercer sa citoyenneté, l'ESS s'inscrit dans une certaine conception de la société. Société dans laquelle chacun peut trouver sa place, s'épanouir, exprimer ses talents, et espérer s'insérer de la meilleure façon possible à l'intérieur de la cité.

Accompagner le développement de l'ESS

Le modèle vécu actuellement a des conséquences néfastes. Parmi elles, la négation même de la citoyenneté et la transformation de l'individu en consommateur. Pour le système libéral, le bonheur est la possibilité d'acheter de nouveaux produits, et s'endetter pour les acheter. Alors que l'idée du bonheur est une alchimie qui naît de la bonne adéquation entre ce qu'on est, son environnement, son état de santé, ses relations sociales,... Il faut retrouver ces valeurs premières, un certain idéal, une certaine conception du développement. Les collectivités sont les premières concernées : elles sont les échelons de proximité qui peuvent promouvoir, aider et soutenir l'ESS.”

L'ESS en Ille-et-Vilaine

Dès 2004, le Conseil général d'Ille-et-Vilaine engage une politique en faveur de l'ESS, et travaille notamment sur : le changement des indicateurs d'évaluation du PIB en indicateur de développement humain, la mise en place de comités consultatifs, la mise en place d'un Cluster “éco-activités”, la création d'une maison de l'ESS, le lancement d'une monnaie complémentaire...

Vincent Feltesse,

président de la Communauté Urbaine de Bordeaux



“Il faut sortir de ce fantasme administratif de penser l' élu en inventeur. Les structures de terrain sont souvent très en avance dans la conception des politiques publiques : ce sont elles qui inventent et qui inspirent les élus. Ils doivent être à

l'écoute de cette capacité d'initiatives du territoire. Et la suivre.

Pendant longtemps, les mouvements associatifs et ESS, générateurs d'idées et inventeurs d'initiatives, ont été subventionnés par les collectivités locales. Avec la raréfaction des crédits, l'appel d'offres s'est généralisé. Le problème est qu'il est parfois antinomique avec la capacité d'initiatives sur le terrain. L'appel d'offres doit être exigeant dans les critères sans freiner la créativité des acteurs.

ESS, économie et richesse

Le fléchage des crédits de la BPI sur l'ESS a permis d'intégrer l'économie sociale et solidaire dans l'économie. Si les collectivités locales le font depuis quelques années, au niveau de l'Etat, c'est une grande nouveauté. Nous sommes dans un moment de bascule en terme idéologique. Il faut arrêter d'avoir une focale unique sur un seul principe d'activité économique. Rappelons que l'ESS en France et le mouvement mutualiste pèsent plus lourds en termes de richesse et d'emplois que les entreprises du CAC 40.”

Et à la CUB ?

L'ESS est présente dans les politiques et actions mises en place : organisation de manifestations régulières (mois ESS...) et ponctuelles (forum de l'économie collaborative), soutien aux couveuses d'ESS, participations au capital de coopératives -notamment dans le domaine de la mobilité-, une chargée de mission dédiée,... Dans l'agglomération bordelaise, l'ESS a toujours été fortement considérée et accompagnée. “*Cela correspond aussi aux parcours de vie d'élus*”, explique Vincent Feltesse. “*Alain Rousset, président de Région, a beaucoup travaillé avec le secteur associatif, et j'ai moi-même beaucoup travaillé avec les structures de l'ESS.*”

Jean-Marc Lespade,

maire de Tarnos



“La ville de Tarnos (12000 habitants) a un long passé industriel et compte encore 5600 emplois dans ce secteur, dont une partie située sur le port de Bayonne. Elle fait partie d'un bassin de vie en pleine expansion qui comprend historiquement un certain nombre de SCOP.

Il y a un peu moins de 30 ans, un comité de bassin d'emploi est créé. Véritable conseil de développement, il réunit l'ensemble des acteurs du territoire : élus, chefs d'entreprise, représentants de salariés, de grandes institutions... Sous statut associatif, il a la particularité d'être professionnalisé : une dizaine de salariés y travaille. Ce comité réfléchit, cogite, envisage des perspectives de développement. Et impulse aussi des actions. Il a par exemple accompagné la création de plusieurs groupements d'employeurs, dont un sur les métiers du BTP qui réunit 150 entreprises du bassin, et la création d'une SCIC sur la restauration qui produit quotidiennement 100 000 repas, destinés à alimenter les salariés de la zone industrielle, les personnes âgées, les groupes scolaires... Le restaurant compte aujourd'hui une quarantaine de salariés dont 14 en insertion.

L'ESS relève du développement économique

La question de l'ESS n'est pas dissociée de la vision d'ensemble du développement économique. L'économie sociale et solidaire, c'est surtout penser et faire de l'économie autrement, en dehors des logiques simples de profit et de rentabilité. Dans ces logiques, la notion de droit de regard des salariés et de démocratie au sein de l'entreprise est fondamentale.”

Vers un projet territorial de coopération

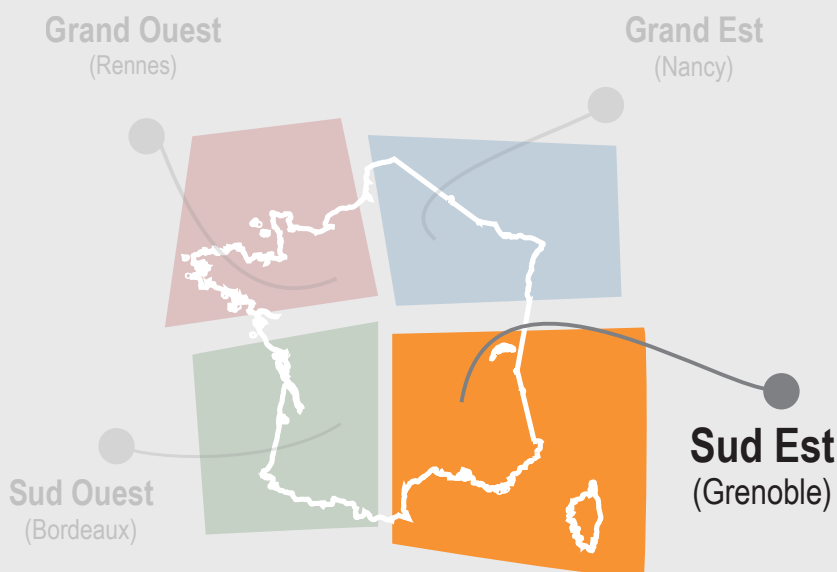
La commune de Tarnos a lancé la construction d'un Projet territorial de coopération sur l'ESS, projet qui a été retenu comme “PTCE” témoin en 2012. Ce pôle, qui regroupe une vingtaine d'acteurs de l'ESS, hébergera notamment un centre de formation, pour les métiers de services ou du BTP, géré en SCIC, et auquel seront associées les entreprises adhérentes du groupement d'employeurs. L'objectif général : réunir l'ensemble des acteurs de l'ESS du Sud Aquitain et mutualiser services et compétences.

Merci

Aux intervenants (par ordre alphabétique) :

Julie André, dynamiques de coopération et mutualisation immobilière dans l'ESS en Rhone-Alpes, **Dounia Besson**, adjointe à la Communauté urbaine de Lyon, **Sylvain Bouchard**, Scop La Peniche, **Jean-Jérôme Calvier**, Directeur général Adjoint, ULISSE, **Morad Bachir Charif**, adjoint Grenoble Alpes Métropole et administrateur du RTES, **Julie Champagne**, Centrale Marchés Solidaires, **Sébastien Cornu**, Atelier Coopératif "rôle des collectivités dans les dynamiques de PTCE", **Bity Dieng**, Ville de Grenoble, administrateur RTES, **Abderrhamane Djellal**, adjoint à la Ville de Grenoble, **Laurent Duclos**, MCAE, fonds de trésorerie mutualisé pour Maisons Familiales Rurales, **Bertrand Gonon**, Saint-Etienne Métropole "La Centrale des Marchés Solidaires", **Marie-Louise Gourdon**, vice-présidente Pôle Azur Provence "les boutiques éphémères", **Cyril Kretzschmar**, conseiller à la nouvelle économie, nouveaux emplois, artisanat, et à l'économie sociale et solidaire, Conseil régional Rhône-Alpes, administrateur du RTES, **Thomas Lacroix**, site Conso solidaire, **Colin Lemaître**, directeur du PTCE Culture et Coopération, **Nathalie Monge**, conseillère ESS de Roanne Agglomération, **Marc Mossalgue**, Energie Partagée, **Laurent PINET**, directeur général, ULISSE, **Pierre Ribeaud**, vice-président du Conseil général de l'Isère et **Olivier Veran**, député de la 1ère circonscription de l'Isère.

Aux techniciens des collectivités co-organisatrices, et notamment à **Emmanuelle Bezal-Cescato**, chargée de mission Grenoble-Alpes Métropole, **Sylvie Jacquin D'Arras**, MIFE Loire Sud, et **Isabelle Vaillant**, chargée de mission Economie sociale et solidaire, ville de Grenoble.



GRAND LYON
communauté urbaine

Rhône-Alpes
Région



RTES - Janvier 2014
Imprimé sur papier recyclé par

